

Dossier **MONDIAPOLIS**

Carrefours du monde



Oxfam
Solidarité

Un autre monde.
Justement!

Table des Matières

Ce dossier relatif à l'atelier Mondiapolis est régulièrement mis à jour pour "coller" à l'actualité. Vos remarques, questions et critiques nous aident à parfaire ce dossier et sont donc les bienvenues. N'hésitez pas à nous les faire parvenir

par la poste :
Carrefours du Monde
Oxfam-Solidarité
Rue des Quatre-Vents 60
1080 Bruxelles

ou par courriel :
bva@oxfamsol.be

Avec le soutien de la Direction
Générale à la Coopération au
Développement.

*Oxfam Solidarité,
Bruxelles 2010*

Editeur Responsable :
Stefaan Declercq,
Rue de Quatre-Vents 60
1080 Bruxelles

Copyright:
La copie de ce dossier est
autorisée moyennant
la mention des sources
et dans le respect
de l'intégralité des textes

1. Introduction

- A. Qui sommes-nous ?
- B. Quels sont les thèmes abordés dans ce dossier ?

2. Contexte et mécanismes

A. Quelques acteurs-clés de la mondialisation économique

- A.1. Le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM)
- A.2. L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)
- A.3. L'Organisation Internationale du Travail (OIT)
- A.4. Les multinationales

B. Des mécanismes en question

- B.1. Public versus privé
- B.2. Le système financier mondial, un monstre fragile !
- B.3. Accords d'investissement entre les États, un bon plan pour qui ?

3. Conséquences de la mondialisation néolibérale

A. Conséquences pour l'emploi

- A.1. Les délocalisations : une course vers le bas
- A.2. L'exemple de la grande distribution
- A.3. Impacts sur l'économie informelle

B. Vers plus de solidarités internationales

- B.1. Solidarité Nord-Sud : le cas de l'amiante
- B.2. Solidarité Sud-Nord : le cas du lait
- B.3. Solidarité Sud-Sud : le cas de Triumph

4. Alternatives pour une autre mondialisation

- A. Le mouvement altermondialiste
- B. Quels modèles de développement ?
- C. Quelle orientation professionnelle ?
- D. Que faire avec les jeunes, suite à la visite de l'atelier Mondiapolis ?



1. Introduction

A. Qui sommes-nous ?

Oxfam-Solidarité est une organisation non gouvernementale de coopération au développement et d'aide humanitaire. Notre travail consiste à :

- soutenir des organisations partenaires dans les pays du Sud ;
- intervenir en cas de crise humanitaire via l'aide d'urgence aux victimes de guerres ou de catastrophes naturelles ;
- mener des campagnes et du plaidoyer ;
- mettre sur pied des activités d'éducation au développement.

Oxfam-Solidarité, Oxfam-Magasins du Monde et Oxfam-Wereldwinkels se sont regroupés sous la coupole Oxfam-en-Belgique. Cette coupole fait partie de la confédération Oxfam International, qui regroupe les 14 Oxfams dans le monde. www.oxfam.org

> Pourquoi l'éducation au développement ?

Par « éducation au développement », nous entendons **une éducation qui vise à changer les attitudes et les comportements des gens en vue d'un changement global**. Pour favoriser des changements structurels profonds dans les pays du Sud, d'importants changements de mentalités et de politiques doivent s'opérer dans le Nord. C'est la raison pour laquelle Oxfam-Solidarité consacre beaucoup d'énergie à l'éducation au développement à travers la diffusion d'information et la sensibilisation du public. C'est dans cette optique que le service éducation a conçu son projet éducatif Carrefours du Monde. www.oxfamsol.be

> Qu'est-ce que Carrefours du monde ?

Carrefours du monde **est un projet éducatif permanent composé de deux ateliers d'immersion sur une surface de près de 600m²** : la Bolivie et Mondiapolis. Ces deux ateliers présentent des décors tridimensionnels grandeur nature dans lesquels les visiteurs seront amenés à vivre un scénario interactif, basé sur l'expérience, autour d'une mise en situation. L'atelier Bolivie traite du thème de l'impact des changements climatiques sur la sécurité alimentaire et les alternatives possibles pour privilégier une agriculture familiale, solidaire et durable.

L'atelier Mondiapolis aborde les conséquences néfastes de la globalisation économique actuelle, la problématique de l'économie informelle (travail sans contrat et sans protection sociale), les conditions de travail des femmes en particulier, le rôle des syndicats au Nord et au Sud, le rôle des investisseurs et des consommateurs. L'atelier met en évidence l'importance de revendiquer le droit au travail décent dans le monde.

> Pourquoi ce dossier ?

Une préparation et un suivi sont des étapes indispensables dans **le processus éducatif** de Carrefours du monde. Ce dossier est destiné à aider les enseignants ou accompagnateurs de groupes à préparer leur visite à l'un des ateliers d'immersion. Beaucoup d'informations sont données lors de l'atelier, mais de manière parfois très condensée. Rien de tel donc que d'arriver préparé.

> Quel suivi après un atelier d'immersion ?

Après une visite d'un des ateliers d'immersion, la participation des visiteurs à un **concours** sur le site pour jeunes **Basta** est une phase conseillée de notre processus éducatif. www.oxfamsol.be/basta

En plus, chaque visiteur reçoit **une farde Passe-à-l'acte**. C'est une farde de suivi qui propose, de façon ludique, des pistes d'actions et des adresses pour devenir acteur de notre société. L'objectif de cette farde est de faire prendre conscience aux jeunes que chacun peut faire la différence et que chacun peut contribuer à la mise en place d'un monde plus juste et solidaire.

Pour les plus actifs parmi les visiteurs, nous offrons la possibilité de rejoindre **Oxfam-en-Action**, un réseau de bénévoles à partir de 16 ans qui s'engagent pour un monde plus juste. Ils participent notamment à nos activités de sensibilisation sur les festivals, des manifestations, des formations et des actions médiatiques. Oxfam-en-Action est le fruit d'une collaboration avec les autres Oxfams en Belgique. www.oxfamsol.be/action



B. Quels sont les thèmes abordés dans ce dossier ?

Ce dossier s'adresse à la personne qui accompagnera le groupe de visiteurs de l'atelier Mondiapolis, afin de la guider dans la préparation. Cet atelier traite de la mondialisation et de ses conséquences au niveau social et économique, essentiellement en lien avec les politiques internationales. Les aspects culturels, environnementaux, ... ne sont qu'effleurés ici.

Le terme « mondialisation » (ou « globalisation »), selon le Petit Robert, désigne un « phénomène d'ouverture des économies nationales sur un marché mondial, lié au progrès des communications et des transports, à la libéralisation des échanges, entraînant une interdépendance croissante des pays. »

L'atelier Mondiapolis traite de la mondialisation dans le cadre d'une campagne pour le « travail décent ». Accomplir un travail et s'y épanouir est en effet une excellente façon de prendre en main son développement ! Mais dans le contexte actuel de la mondialisation, ces quelques faits, chiffres et citations donnent un autre éclairage au problème : des travailleurs pauvres, mis en concurrence, exploités, mis sous pression...

Oxfam estime que les travailleurs ne sont pas des outils ... et certainement pas non plus des « pare-chocs anti-crisis » !

CHANGER LA MONDIALISATION

« Le Congrès exprime sa plus vive préoccupation face à la profondeur et à la persistance sans précédent de la crise économique mondiale. Des dizaines de millions de travailleurs/euses dans le monde entier, victimes innocentes de cette crise, ont perdu leur emploi et leurs revenus. Les travailleurs/euses sont consternés par les origines de la crise et ressentent un sentiment profond d'injustice face aux énormes souffrances qu'elle entraîne. Cette crise est provoquée par l'avidité et l'incompétence des intérêts financiers spéculatifs au détriment de l'économie productive, fondés sur les dogmes fondamentalistes du marché libre des décennies antérieures.

Cette crise est provoquée par l'inégalité croissante dans la répartition des revenus, dans l'érosion substantielle de la part salariale dans le revenu national, conjuguée à des réductions salariales relatives, à une augmentation de la flexibilité et de l'insécurité du travail, à une réduction de la protection sociale et à un affaiblissement de l'offre de services publics. Cette crise est provoquée par un modèle de croissance entraînant une dégradation de l'environnement et rendant la planète moins habitable. Le Congrès rejette le modèle néolibéral, jugé discrédité et contraire aux intérêts des travailleurs/euses et des pauvres et exige que des mesures soient prises pour éviter que la crise ne se reproduise et apporter des changements radicaux à la mondialisation. »

Résolution du Congrès de la Confédération Syndicale Internationale (CSI) – mars 2010 : www.ituc-csi.org

TRAVAIL DÉCENT ? QUELQUES CHIFFRES...

- **Pertes d'emploi** : à cause de la crise, le nombre de personnes sans emploi a atteint 6,6% de la population mondiale en 2009. D'après le rapport annuel 'Global Employment Trends' de l'Organisation Internationale du travail (OIT), elles seraient désormais 212 millions. Un chiffre record.
- **Travail des enfants** : l'OIT estime que 218 millions d'enfants de 5 à 17 ans travaillent dans le monde. 69% d'entre eux travaillent dans les zones rurales, 9% dans l'industrie et 22% dans le secteur des services.
- **Inégalité salariale** : en Belgique, les femmes gagnent en moyenne 23% de moins que les hommes. Elles devraient travailler en moyenne 86 jours de plus par an pour gagner autant que leur collègues masculins.
- **Taux de syndicalisation** : près de 58% de la population belge adhère à un syndicat. C'est l'un des taux les plus élevés au monde ; seuls les Scandinaves font mieux, avec 79%. A titre de comparaison, ce taux s'élève à 13% aux Etats-Unis, et seulement 8% en République dominicaine.
- **Seuil de pauvreté** : selon la Banque mondiale, 64 millions de personnes supplémentaires tomberont dans l'extrême pauvreté en 2010. Ces personnes vivent avec 0,93 euros/jour. Plus d'un milliard d'individus vivent actuellement sous le seuil de pauvreté. En Belgique, ils sont pas moins de 1,5 million (14,7% de la population). www.oxfamsol.be



LES FEMMES, LES PLUS EXPLOITÉES !

- Les femmes occupent plus souvent des emplois précaires et sont plus fréquemment licenciées. Parce que depuis toujours, l'emploi féminin est considéré comme un extra' pour compléter les revenus de la famille.
- La majorité des femmes, en Asie par exemple, travaillent dans les secteurs de l'exportation (textile, électronique). Comme ces secteurs sont parmi les plus durement touchés par la crise, les femmes en sont les premières victimes. Souvent, elles se voient obligées de se replier dans le secteur informel.
- Dans un contexte de protection sociale faible, les femmes sont les premières à être licenciées à cause du « risque » de maternité.
- Les femmes qui travaillent dans les usines envoient souvent une bonne partie de leurs revenus à leur famille restée à la campagne. Ce revenu étant indispensable, elles sont souvent contraintes d'accepter des conditions de travail précaires et des salaires bas.
- Si une femme perd son emploi à l'usine, elle ne peut se permettre de rester sans travailler. C'est alors que fréquemment, elle va accumuler les petits boulots sans contrat et sans protection sociale. C'est ce qu'on appelle le travail informel.
- Les femmes sont plus rarement membres d'un syndicat, dominés par les hommes. Ce qui explique que trop souvent, les revendications des syndicats ne répondent pas nécessairement aux besoins spécifiques des femmes.
- Les politiques de relance économique mises en œuvre par les gouvernements asiatiques suite à la crise ont visé d'autres secteurs que celui de l'industrie d'exportation, où la plupart des pertes d'emplois ont été subies. La plupart des travailleurs dans ce secteur sont des jeunes femmes peu éduquées. Pour elles, aucune solution n'a donc été trouvée.

2. Contexte et mécanismes

A. Quelques acteurs-clés de la mondialisation économique

A.1. Le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM)

Basés à Washington, le FMI et la BM sont des institutions internationales regroupant 186 pays. Ces deux institutions accordent des prêts aux Etats – surtout aux pays du Sud – ayant des difficultés financières. Ces prêts visent à promouvoir leur croissance économique, censée favoriser le développement du pays.

Cependant, les prêts sont conditionnés à la mise en place de réformes économiques, appelées dans les années 80 « politiques d'ajustement structurel » (PAS), et aujourd'hui « Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) ». Ces réformes suivent deux grands principes :

- **la croissance économique** : production tournée vers l'exportation, ouverture des marchés (mise en concurrence déloyale des petits producteurs avec les multinationales), réduction des taxes pour attirer les investisseurs étrangers, etc.
- **l'austérité budgétaire** : réduction drastique des dépenses dans les secteurs « non-productifs » (santé, éducation, etc.), privatisations, suppression des subventions aux produits de première nécessité, réduction des salaires des fonctionnaires, etc.

Ces politiques, en plus d'être une intrusion dans la souveraineté des pays, n'ont la plupart du temps pas apporté les retombées économiques promises et ont eu des effets désastreux pour les populations, aggravant la pauvreté et les inégalités tout en enfonçant ces pays dans la spirale de la dette.

Grâce à la hausse du prix des matières premières entre 2004 et 2008, et pour ne plus être liés par ces conditionnalités, certains pays (Brésil, Argentine, Venezuela, Indonésie...) ont décidé de rembourser anticipativement l'intégralité de leurs dettes auprès du FMI et de la BM.

Ayant de moins en moins de prêts en cours, ces institutions ont connu une crise de légitimité... jusqu'à ce que la crise économique mondiale ne surgisse fin 2008, rendant un rôle central au FMI et à la BM.

Le FMI et la BM sont également critiqués parce que le poids d'un pays est déterminé par son apport financier. Or, les États-Unis sont le seul pays à détenir une quote-part de plus de 15%, ce qui leur donne un droit de véto. De plus, selon une règle tacite, le directeur du FMI est toujours un Européen, et le président de la BM est toujours un États-unien.

Un nombre croissant de pays du Nord et du Sud exigent que le FMI et la BM soient remplacés par des institutions vraiment démocratiques et soucieuses de l'intérêt des populations.



La BM établit chaque année un **classement des pays** en fonction de la « facilité d'y faire des affaires ». Parmi les dix indicateurs sur lesquels se base ce classement figure la réglementation de l'emploi, comprenant la facilité d'embauche et de licenciement, ainsi que la flexibilité des travailleurs.

Les pays qui ont peu ou pas de réglementation du marché de l'emploi sont considérés comme les plus **compétitifs**, tandis que les pays du Nord sont invités à prendre des mesures contre la stabilité de l'emploi, contre la protection sociale, au bénéfice de l'employeur et au détriment des travailleurs.

Ce classement entraîne donc entre les pays une course vers le bas des conditions de travail des travailleurs ; c'est pourquoi les ONG demandent le retrait de cet indicateur du classement.

> Classement « Doing Business 2010 » :

<http://francais.doingbusiness.org/economyrankings>

En 2010, la **Grèce**, confrontée à une grave crise budgétaire, doit faire appel à l'UE et au FMI. Les mesures d'austérité budgétaire imposées pour bénéficier d'un prêt concernent :

- les salariés (précarisation et flexibilité accrues),
- les fonctionnaires publics et les pensionnés (suppression de la paye du 13^{ème} et 14^{ème} mois),
- l'enseignement public (blocage du recrutement et des nominations),
- le système de santé (déjà dans un état lamentable),
- le système de retraite (allongement de la durée des cotisations et retardement de l'âge légal de la retraite),
- des réductions drastiques des dépenses publiques,
- des augmentations substantielles de la TVA qui frappent de plein fouet le pouvoir d'achat des plus démunis.

En revanche, les impôts sur les hauts revenus, les sociétés et les grandes entreprises, les bénéfices boursiers, le patrimoine colossal de l'Église, ne sont guère sollicités pour réduire la dette publique. Finalement, le plan prévu pour la Grèce ne diffère en rien du plan général d'austérité et de rigueur prévu à la dernière réunion des dirigeants européens pour l'ensemble des pays de la zone euro.

> www.cadtm.org/La-crise-grecque-le-maillon-le

> Oxfam International « Les pays pauvres sont contraints de réduire leur réponse à la crise bien trop tôt » :

www.oxfam.org/

> Le Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde (CADTM) : www.cadtm.org

> La BM donne libre accès à plus de 2.000 statistiques sur les finances, le commerce, la santé, l'économie et le développement humain : <http://donnees.banquemondiale.org/>

A.2. L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)

Basée à Genève, l'OMC est une organisation internationale regroupant 153 États membres. Fondée en 1995 afin de fournir un cadre aux négociations commerciales internationales, l'OMC vise à promouvoir la croissance du commerce international en éliminant tout obstacle au **libre-échange**.

Cependant, les négociations de l'OMC se sont converties en une lutte des pays riches pour ouvrir les marchés des pays en développement en faveur de leurs grandes entreprises. Ainsi, via l'OMC, les pays du Nord font pression sur les pays du Sud pour qu'ils suppriment tout « **protectionnisme** » de leur économie, notamment en abaissant radicalement leurs droits de douane.

Or, pour se développer, les pays du Nord eux-mêmes ont toujours protégé leur économie par le passé. Ils continuent d'ailleurs de le faire aujourd'hui, notamment au moyen de subventions agricoles aux firmes agro-alimentaires dont les produits bon marché inondent les marchés du Sud, au détriment des producteurs locaux.

L'OMC cherche sans cesse à étendre son champ d'action, encourageant la marchandisation des services et des biens publics fondamentaux comme l'eau, l'éducation, la santé ou encore l'accès aux semences, par l'intermédiaire des accords sur les services (AGCS) et sur les droits de propriété intellectuelle (ADPIC).

L'importance que l'OMC accorde au respect des lois régissant le commerce, érigé en valeur suprême, contraste avec le peu de considération pour le respect des normes environnementales et des droits sociaux des travailleurs.

L'OMC est très puissante : c'est la seule institution internationale qui a le pouvoir de sanctionner les États qui ne respectent pas les accords adoptés en son sein. Dans le domaine du travail, **l'Organisation Internationale du Travail (OIT)** - organisme des Nations Unies - devrait pouvoir elle aussi imposer le respect des droits sociaux par le biais de sanctions. Or, ce n'est pas le cas dans la pratique, et s'il y a donc un conflit d'intérêt entre un droit d'un travailleur reconnu par l'OIT et un intérêt commercial d'une multinationale reconnue par l'OMC, c'est automatiquement cette dernière qui l'emporte.

Dans son fonctionnement interne, l'OMC se veut une organisation démocratique : chaque État dispose d'une voix, quelle que soit sa puissance commerciale. Mais dans la pratique, ce sont bel et bien des rapports de force entre pays qui régissent le fonctionnement de l'organisation, les principales puissances commerciales exerçant une pression sur les pays pauvres. La conférence de Cancún en 2003 a vu la consolidation, face aux grandes puissances du Nord, d'un bloc de pays émergents, avec pour chefs de file le Brésil et l'Inde. Ceux-ci, réunis au sein du G20, ont réussi à s'opposer aux grandes puissances, bloquant depuis lors les négociations multilatérales au sein de l'OMC.



Suite à ce blocage, les États-Unis et l'Union Européenne se sont mis chacun à conclure des **accords régionaux ou bilatéraux de libre-échange**, plus opaques et inéquitables encore que les négociations dans le cadre de l'OMC.

L'accord de l'OMC sur les droits de propriété intellectuelle accorde une protection aux **brevets**, qui confèrent à leurs titulaires un droit exclusif d'exploitation sur l'invention brevetée. Ces brevets garantissent donc un monopole notamment des firmes pharmaceutiques qui maintiennent les prix élevés, rendant l'accès aux médicaments dans les pays du Sud très difficile.

En 1997, l'Afrique du Sud, pays le plus touché par le SIDA, vote une loi autorisant l'importation de **médicaments génériques** à bas prix. Les grandes firmes pharmaceutiques réagissent immédiatement et intentent un procès contre l'Etat sud-africain début 1998, accusant cette loi de violer la loi sur la propriété intellectuelle. Au bout de trois longues années de procès, et suite à une mobilisation de masse des ONG locales et internationales, dont Oxfam, les 39 multinationales retirent leur plainte en 2001, pour éviter des conséquences désastreuses pour leur image de marque.

Parallèlement, au terme de longues négociations au sein de l'OMC en 2003, les pays du Sud ont obtenu de pouvoir produire ou importer des médicaments génériques en cas d'urgence sanitaire. Ainsi, l'Inde, qui produit à l'heure actuelle 20% des médicaments génériques dans le monde, fournit des médicaments bon marché à bon nombre de pays du Sud. L'Afrique du Sud importe la plupart des médicaments génériques d'Inde pour les distribuer ensuite gratuitement à sa population, dont on estime actuellement que 5,7 millions de personnes sont atteintes du VIH/SIDA.

Cependant l'UE est en train de négocier un **accord de libre-échange** avec l'Inde, dans lequel elle compte bien renforcer les règles sur la propriété intellectuelle. Ces mesures auront pour principal effet de faire grimper le coût des médicaments dans les pays pauvres.

De plus, depuis quelques années, les saisies de médicaments génériques indiens qui transitent par l'Europe à destination des pays du Sud sont de plus en plus fréquentes. Sous couvert de lutte contre la contrefaçon, les États du Nord entravent le commerce international de médicaments génériques entre pays du Sud pour promouvoir les intérêts des grandes firmes pharmaceutiques du Nord.

> Rapport Oxfam « Le mépris des enjeux de l'accès aux médicaments » : www.oxfam.org

> Rapport Santé-Solidarité « Accords de libre-échange européens et le droit à la santé dans le Sud » : www.sante-solidarite.be

> MSF « OMC et médicaments, le faux succès » : www.msf.fr

A.3. L'organisation internationale du travail (OIT)

L'OIT, agence des Nations Unies fondée en 1919, rassemble 183 Etats membres afin de promouvoir les droits du travail, encourager la création d'emplois décents, développer la protection sociale et renforcer le dialogue social. www.ilo.org

Selon l'agence, un travail est considéré comme décent lorsqu'il répond aux caractéristiques suivantes :

UN TRAVAIL DÉCENT :

- est librement consenti,
- procure un revenu couvrant les besoins de la famille,
- respecte les droits fondamentaux et conventions internationales du travail (liberté syndicale, non-discrimination, interdiction du travail forcé et du travail des enfants),
- permet aux travailleurs de défendre leurs droits via des organisations représentatives, démocratiques et autonomes.

On est loin du compte : suite aux crises à répétition de début de siècle, plus de 212 millions de personnes sont au chômage, alors que 218 millions d'enfants de 5 à 17 ans travaillent ! En Belgique, les **femmes** gagnent en moyenne 23% de moins que les hommes et plus d'1,5 million de personnes vivent sous le seuil de pauvreté !

Diverses tendances tentent de contrer cette triste réalité. En voici quelques exemples :

- Certaines règles contraignantes sont reprises dans les accords commerciaux ou d'investissement afin d'enrayer la course vers le bas, d'autres appartiennent aux « codes volontaires » développés dans le cadre de la **Responsabilité Sociale des Entreprises** (RSE). Oxfam Grande-Bretagne travaille avec le monde des entreprises afin de l'influencer dans le sens de l'adoption de pratiques à même d'aider les populations pauvres et d'augmenter la part de bénéficiaires que le secteur privé réinvestit pour ces pauvres.

> "Better jobs in better supply chains" : www.oxfam.org.

Cette notion de RSE commence à percer aussi dans le monde de la finance. En 2004, des travailleurs québécois de Wal-Mart, numéro un mondial de la grande distribution, venaient de réussir à se syndiquer, quand Wal-Mart a décidé de fermer le magasin et de licencier tous les employés. Un scandale pour le Congrès du travail du Canada qui explique le succès financier de Wal-Mart par sa politique de prix dénuée de toute préoccupation sociale: travail des enfants, précarité d'emploi, embauche de travailleurs illégaux, financement illégal de mouvements anti-syndicalistes, espionnage de délégués syndicaux, ... Wal-Mart met une pression terrible sur ses travailleurs pour éviter tout type de revendication sociale en vue d'une amélioration des conditions de travail.

Pour y faire face, le Congrès du travail du Canada a mis au point une stratégie : exercer une pression sur les



dirigeants de Wal-Mart via les fonds de pension. Les fonds de pension sont constitués par les capitaux des travailleurs. Les travailleurs sont donc les propriétaires d'une portion importante d'actions dans le monde. Un pouvoir non négligeable puisque ces fonds ont pour la majorité des investissements dans Wal-Mart, et qu'ils pèsent à eux seuls plus lourd que les revenus de la multinationale! En utilisant ces fonds pour forcer Wal-Mart à réagir, les travailleurs canadiens comptent bien entrer dans une nouvelle ère : celle où la collaboration internationale entre syndicats et fonds de pension fera tomber aux géants de la grande distribution leur «immunité impérialiste».

Axa, ING, Fortis-BNP-Paribas, Dexia, Citibank, Deutsche Bank, KBC, toutes ces banques utilisent une partie de notre argent pour financer et acheter des actions de Wal-Mart. Utiliser le montant investi dans cette chaîne par les banques belges, soit 4,5 millions d'euros comme levier vers plus de respect des normes du travail dans la chaîne, un rêve inaccessible ? > www.financite.be

- **Les syndicats** belges sont bien évidemment les premiers concernés par la mise en œuvre des droits des travailleurs, et ils portent les revendications que ceux-ci ne sont ni des outils ni des concurrents, tant au niveau national qu'européen. > <http://v2.etuc.org/a/4313>.

- **La Confédération Syndicale Internationale (CSI)** a également pour objectif de promouvoir et défendre les droits et intérêts des travailleurs. Elle représente 175 millions de travailleurs de 155 pays, via la coopération internationale de leurs syndicats. Elle mène des campagnes mondiales et des actions militantes au sein des principales institutions internationales. > www.ituc-csi.org

- La campagne de l'**Asia Floor Wage (AFW)**, issue des organisations des principaux pays de production asiatique, revendique un pouvoir d'achat décent et identique pour tous leurs travailleurs asiatiques du secteur de l'habillement. Depuis 2005, des leaders syndicaux et des militants du droit du travail asiatiques ont mis en commun leurs expériences et ont progressivement développé une stratégie collective. Ils ont ainsi forgé une alliance internationale pour soutenir les luttes des travailleurs de l'habillement. Aujourd'hui, cette alliance grandissante compte quelque 70 syndicats, organisations de défense des droits humains et du travail, ONG de développement, organisations de femmes et universitaires dans 17 pays d'Asie, d'Europe et d'Amérique du Nord. Soutenues par les campagnes "Vêtements Propres" aux niveaux nationaux et internationaux, ces organisations dialoguent et mènent des actions vis-à-vis du gouvernement et des entreprises de leurs pays pour une augmentation des salaires. > www.vetementspropres.be

A.4. Les multinationales

Les sociétés multinationales sont des entreprises privées de grande dimension, actives dans plusieurs pays. Différents critères peuvent être utilisés pour mesurer la taille

des multinationales : le chiffre d'affaires total, la part du chiffre d'affaires générée à l'étranger, le nombre d'emplois à l'étranger ou encore le nombre de pays dans lesquels l'entreprise a des succursales.

Le siège, ou la maison-mère, des multinationales est la plupart du temps situé dans un pays du Nord. Ainsi, sur les cent plus grandes multinationales, 85 ont leur siège aux États-Unis, dans l'Union européenne ou au Japon. Cependant, depuis le début des années '90, des multinationales provenant des pays en développement font également leur apparition. Ce phénomène a débuté en Asie du Sud-Est (Corée du Sud, Hong Kong), et ces dernières années, les investissements indiens et chinois dans de nombreuses sociétés états-uniennes et européennes se multiplient.

Le but des multinationales est de réaliser un maximum de **profit**, pour satisfaire leurs actionnaires. Pour cela, plusieurs possibilités s'offrent à elles : augmenter les ventes, s'étendre géographiquement, diversifier les produits et/ou réduire les coûts.

Cette volonté de diminuer les coûts passe par un phénomène bien connu : la délocalisation de la production vers des pays où la main-d'œuvre est moins chère, avec de graves conséquences économiques, sociales et environnementales.

Pour éviter les critiques, les multinationales ont recours au système de **sous-traitance** : elles sous-traitent la production à d'autres entreprises. Dès lors, les multinationales ne font que « passer commande », ce qui leur permet de se dé-responsabiliser complètement des conditions de travail des travailleurs et du respect de l'environnement. Pire, les multinationales font pression sur leurs fournisseurs et sous-traitants afin de réduire encore et toujours les coûts de production et les délais de livraison.

Notons que ce phénomène de sous-traitance ne s'observe pas que dans les pays du Sud : une grande partie de la sous-traitance se fait au niveau local. Il ne faut donc pas voir les ouvriers du Sud comme des concurrents des ouvriers européens, mais plutôt considérer qu'ils font tous partie de chaînes de production internationales et complexes qui exercent une pression mondiale sur les travailleurs, qu'ils soient au Nord ou au Sud.

Si une grande concurrence règne entre une multitude de fournisseurs et de sous-traitants, au sommet de la chaîne de production, le phénomène est inverse : les entreprises ne font que s'étendre à coups de fusions et d'acquisitions. Ce phénomène amène à la création de vastes empires et, malgré les lois dites « anti-trust », à la constitution de **monopoles** dans de nombreux secteurs : bancaire, industriel, agro-alimentaire, etc. En fin de compte, il est difficile en tant que consommateur de faire ses courses sans acheter de produits de l'un de ces grands leaders mondiaux.

La campagne Vêtements propres a réalisé plusieurs « profils d'entreprises », dont celui de Nike, « inventeur du 100 % sous-traitance dans l'industrie du sport » : www.vetementspropres.be

Classement mondial des entreprises par secteur (agroalimentaire, pétrole, automobile, télécommunications, divertissement, cosmétique, etc.) : <http://fr.wikipedia.org/>

B. Des mécanismes en question

B.1. Public versus privé ?

Durant les années 90, la privatisation de toute une série de secteurs a été imposée aux pays du Sud par le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale comme une des conditions clés pour l'obtention de prêts. Ces institutions financières ont défendu le projet de **privatisation des services** comme étant l'unique moyen de pallier au manque de moyens financiers d'un gouvernement ou à la dégradation des services publics.

Ceci a permis à de grandes multinationales du Nord, à la recherche d'un profit toujours plus grand, de mettre la main sur des services sociaux de base de pays du Sud, telles que l'eau, l'électricité ou la santé, avec des conséquences désastreuses pour les populations.

Dans les pays où les gouvernement ont été contraints de **privatiser l'eau**, les conséquences ne se sont pas fait attendre. Contrairement aux promesses, les prix ont rapidement augmenté, les infrastructures n'ont pas été entretenues et les entreprises n'ont pas investi dans l'amélioration de l'accès à l'eau pour l'ensemble de la population – en ce compris les pauvres. Ces promesses ne pouvaient en effet qu'entrer en contradiction avec les attentes des actionnaires. Une vague de campagnes contre la privatisation dans le monde s'est alors déclenchée.

En 2002, Suez a annoncé son retrait des villes où le profit n'était pas suffisant et la diminution de ses effectifs d'un tiers dans les pays du Sud. De nouvelles concessions seraient uniquement envisagées dans les villes où de rapides bénéfices seraient possibles.

Les multinationales de l'eau se remettent de leur échec et se tournent à présent vers les marchés plus profitables, ceux du Nord. C'est donc là que sont menacés aujourd'hui les services publics d'eau.

Pendant les années 80, le maire progressiste de la région de Bogotá, capitale de la Colombie, refusa de privatiser l'eau malgré la pression de la Banque Mondiale. Au lieu de cela, il réforma le service public de l'eau et des égouts de Bogotá, devenu par la suite le service le plus efficace et équitable de Colombie et même d'Amérique latine. Étendre la distribution d'eau dans les quartiers pauvres fut une priorité. En 2001, 95% de la population recevait de l'eau potable, et 87% était reliée au système d'égouts. Cette extension fut financée grâce à l'introduction d'un système de tarif progressif : les plus riches de la ville payent leur facture d'eau jusqu'à 200% plus cher que le prix réel, et les plus pauvres payent un prix plus abordable. Des campagnes d'éducation ont mené à une réduction de 30% de la consommation en eau par personne. Cet exemple montre l'importance de la volonté et la vision politiques si l'on veut obtenir de vrais résultats en matière de services publics.

Quelle conclusion ?

Les nombreuses tentatives ratées de privatisation montrent que les multinationales, motivées par le profit, ne sont pas capables d'assurer un accès à l'eau aux plus pauvres. Soutenir les **réformes des services publics** est de loin la meilleure marche à suivre.

> Rapport Oxfam « Réclamer l'Eau Publique ! - Alternatives participatives à la privatisation » : www.oxfamsol.be/

> Rapport Oxfam « Remise en question des mythes entourant les soins de santé privés dans les pays pauvres » : www.oxfam.org/

> Cahier Oxfam « Eau = source de vie, pas de profit » : www.oxfamsol.be/fr/IMG/pdf/cahier1.pdf

B.2. Le système financier mondial, un monstre fragile !

Depuis 2008, on n'entend parler que de la **crise financière et économique**. Les résultats financiers d'une **banque** ont un impact à trois niveaux :

- les **actionnaires** (quelques millions d'euros, au niveau mondial),
- les **épargnants** (quelques millions d'euros, au niveau national),
- le **personnel** (quelques dizaines de milliers d'euros).

Au début de l'année 2000, les Etats-Unis ont connu une **récession** (= un ralentissement de la croissance économique) qui fut accentuée par la panique liée aux attentats du 11 septembre 2001. Pour relancer l'économie des Etats-Unis, la Banque Centrale Américaine a baissé les **taux d'intérêts**, comptant ainsi sur une relance économique.

Dans ce contexte, les banques ont commencé à proposer des prêts hypothécaires avec des taux d'intérêt variables : au début de l'emprunt, ils sont très bas, mais ils peuvent à tout moment augmenter considérablement en fonction de la conjoncture économique.



De nombreux ménages à revenus modestes ont ainsi été tentés d'acheter un bien immobilier, même s'ils ne disposaient pas de garanties suffisantes quant à leur capacité de remboursement. Ces crédits ont été appelés « **subprimes** ». La « crise des subprimes » a commencé lorsque les taux d'intérêt ont augmenté fortement : de nombreux ménages n'étaient plus en mesure de payer leurs mensualités.

A cela s'ajoute un phénomène apparu dans le monde financier : la **titrisation**. Le principe est celui-ci : une banque A prête de l'argent à un ménage, avec un certain taux d'intérêt. Elle va revendre le « titre » à une banque B, qui percevra donc le remboursement et les intérêts, mais qui supportera aussi le risque au cas où le ménage ne peut plus rembourser. Ce phénomène de titrisation s'est propagé au niveau international. Ainsi, des banques belges étaient elles aussi détentrices de subprimes. Petit à petit, des banques se retrouvent asphyxiées et ne parviennent plus à rembourser leurs dettes à court terme. C'est ainsi que, les unes après les autres, les banques arrivent au bord de la faillite : la crise fut déclenchée aux Etats-Unis le 14 septembre 2008, avec la faillite de la grande banque d'affaires Lehman Brothers. Le début de l'une des pires crises financières de tous les temps !

En Belgique aussi, **Fortis** notamment s'est trouvée en difficulté, frappée par la crise de confiance qui est apparue dans le milieu financier. L'Etat belge, de peur qu'une faillite de Fortis ne cause d'énormes dégâts pour l'économie du pays, a alors injecté quelques milliards d'euros pour sauver la banque. Si les épargnants (ceux qui avaient un compte en banque chez Fortis) ont été « épargnés », les actionnaires de Fortis, eux, ont perdu énormément d'argent car l'action de la banque a complètement chuté.

Lorsqu'une banque va bien, ses actionnaires en tirent tout le bénéfice. Par contre, lorsqu'elle menace de s'écrouler, pour garantir l'épargne des particuliers, les gouvernements interviennent. **On nationalise les pertes, on privatise les bénéfices !**

Mais pourquoi une banque ne pourrait-elle pas être publique ? Lorsqu'elle va bien, elle rapporterait de l'argent à l'Etat, qui pourrait ainsi redistribuer cet argent à travers des infrastructures, des subsides, des allocations. Et lorsqu'elle va mal, les épargnants sont davantage protégés. En outre, il est probable qu'une banque publique prendrait moins de risques et aurait donc moins de « chances » de sombrer. Il n'y a pas si longtemps, il existait en Belgique des banques publiques : le Crédit Communal, devenu Dexia et la CGER (Caisse Générale d'Epargne et de Retraite), absorbée par Fortis. Malheureusement, on ne laisse plus aux autorités publiques les activités rentables, ce qui renforce l'image du service public déficitaire...

Certains se disent : « Moi, la crise financière, ça ne me concerne pas, je n'ai pas grand-chose en banque ». Malheureusement, la crise financière risque bien d'avoir des effets sur chacun d'entre nous, et parfois même bien plus sur ceux qui ont le moins d'argent en banque. Les crises financières ont des effets sur l'ensemble de l'économie : dès lors que l'on parle de crise, les gens ont peur et pen-

sent avant tout à l'avenir. Ils vont alors mettre plus d'argent de côté, moins dépenser. Et qui dit ralentissement de la consommation, dit pertes pour les entreprises, donc ralentissement de la production, donc pertes d'emplois. Ce sont donc les travailleurs qui risquent d'être le plus durement touchés, plus encore que les actionnaires.

L'occasion de repenser le modèle ? D'aller vers cette fameuse **décroissance** ? Autrement dit vers une société où l'objectif n'est pas de croître, mais de trouver un équilibre entre production économique, temps pour soi, approfondissement des relations sociales en dehors de la consommation et écologie ?

Malheureusement, plutôt que de réformer le système, la plupart des mesures prises dans le cadre de la crise financière ont eu pour but de sauver le système tel qu'il est, et de le relancer... jusqu'à la prochaine crise !

> www.oxfamsol.be/basta

> www.oxfamsol.be/basta

> <http://wb.attac.be>

B.3. Accords d'investissement entre les Etats, un bon plan pour qui ?

Réguler les investissements pour enrayer la course vers le bas, est une des stratégies reconnues par Oxfam.

Les pays concluent entre eux des accords commerciaux et des accords d'investissement (> CNUCED : www.unctad.org).

Un accord d'investissement est un type de contrat entre deux pays : un pays (A) qui s'engage à investir dans un autre pays (B) selon un cadre légal défini. Ce type de contrat énumère des droits et des devoirs que les investisseurs sont censés respecter. Dans la pratique, la plupart de ces accords d'investissement offrent surtout des avantages aux sociétés qui investissent : exonérations fiscales, lois moins restrictives, protection contre les expropriations, etc. Souvent, ils ne mentionnent rien en matière de droits humains, lois sociales et environnementales.

Qu'est-ce que cela soulève comme problèmes ?

- Les investissements publics, les subventions, etc. devraient être justifiées par leur valeur ajoutée pour le bien général, et il ne faudrait plus payer que pour le business.
- Or, les multinationales, en lutte permanente pour assoir leur mainmise sur le marché globalisé où la compétitivité est le mot d'ordre, font jouer les Etats les uns contre les autres. Afin d'attirer les investissements, les Etats augmentent leur attractivité : faible réglementation sociale, salaire minimum le plus bas, normes environnementales faibles...
- Les rapports de forces sont donc déséquilibrés : les multinationales licencient, s'approprient les terres, exploitent les ressources naturelles et humaines, avec l'appui des institutions (inter)nationales.

Revendications de la campagne « travail décent » :

- Les accords commerciaux et d'investissement de l'Union européenne devraient garantir le respect du travail décent dans les pays du Sud.
- Une loi sur la transparence : il faudrait adopter une loi



qui oblige les entreprises belges et européennes à faire la lumière sur les conditions des travailleurs à tous les niveaux de la production.

- Les entreprises soutenues par l'Etat pour leurs projets à l'étranger devraient garantir le respect des droits des travailleurs dans le pays où elles sont présentes.

VOICI DÉJÀ QUELQUES AVANCÉES DE LA CAMPAGNE POUR 2008-2010 !

- **Le Parlement fédéral belge** a voté une résolution exigeant du gouvernement qu'il impose le respect de normes sociales plus strictes dans ses relations internationales, y compris dans les accords d'investissement qu'il conclut avec d'autres pays.
- **Les gouvernements flamand, wallon et bruxellois** ont inscrit dans leur déclaration gouvernementale la nécessité d'inclure des normes sociales dans leurs accords internationaux de commerce et d'investissement.
- La pression exercée par la Coalition belge pour le travail décent au Parlement et dans les cabinets ministériels a permis de faire capoter **l'accord d'investissement entre l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise et la Colombie**. Cet accord ne comportait aucune clause relative au droit du travail, dans ce pays connu pour des violations régulières des droits des travailleurs : 60% des assassinats de syndicalistes dans le monde ont lieu en Colombie!
www.oxfamsol.be

> Campagne travail décent : www.oxfamsol.be/travail, www.omdm.be

> Cahier Oxfam « Travailleurs sous pression » : www.oxfamsol.be

> Site de la coalition belge pour le travail décent : www.travaildecent.be/

> Groupe de recherche pour une économie alternative : www.gresea.be

3. Conséquences de la mondialisation néolibérale

A. Les conséquences pour l'emploi

A.1. Les délocalisations : une course vers le bas

Partout dans le monde, des gouvernements considèrent les investissements étrangers comme d'importants outils de développement économique. Pour attirer un maximum d'investisseurs, ils concluent des accords d'investissement (bilatéraux ou multilatéraux), adaptent leur législation nationale ou font en sorte que leurs normes de travail ou environnementales répondent aux desiderata des investisseurs étrangers.

Une véritable « course » se met donc en place entre les gouvernements pressés d'amender leurs législations afin

d'être les plus attractifs. Résultat : le niveau de régulation est réduit au minimum et la protection des travailleurs est constamment revue à la baisse.

Course vers le bas

Ce phénomène de « course vers le bas » est étroitement lié à la globalisation de l'économie et aux stratégies des multinationales. La globalisation de la production dans une série de secteurs industriels permet en effet aux sociétés de choisir où elles souhaitent développer leurs unités de production. Avec son équipe du Massachusetts Institute of Technology, Suzanne Berger a analysé les stratégies de 500 multinationales états-uniennes, européennes et asiatiques entre 1999 et 2004. Cette analyse démontre que dans les chaînes de production actuelles, les entreprises font de plus en plus appel à des fournisseurs contractuels et que si la production est délocalisée, c'est principalement pour réduire les coûts de la main-d'œuvre. Comme l'indique la chercheuse, ce ne sont pas ici les coûts de la main-d'œuvre qui comptent, mais bien les coûts de la main-d'œuvre par unité produite et en comparaison à d'autres frais. Les coûts salariaux demeurent toutefois un facteur déterminant pour de nombreux chefs d'entreprise, particulièrement dans les secteurs intensifs en main-d'œuvre.

Le phénomène de la course vers le bas ressemble à un jeu de stratégie qui impose aux pays de faire un choix : celui de réguler ou non les normes de travail. En sachant que les États qui régulent seront toujours défavorisés par rapport à ceux qui négligent les normes et attirent donc plus d'investissements...
> www.vetementspropres.be

A.2. L'exemple de la grande distribution

Peu d'entreprises dominent autant la vie des consommateurs et des travailleurs comme les enseignes de la grande distribution et les hard discounters. Fer de lance du capitalisme mondial, la grande distribution se présente comme l'exemple type du « cercle vertueux », offrant à ses clients le meilleur choix au meilleur prix tout en assurant des emplois croissants dans ses magasins et chez ses fournisseurs.

Champion de cette catégorie : le géant américain Wal-Mart, avec plus de 2 millions de salariés travaillant dans plus de 7.000 points de vente à travers le monde, alimentés quotidiennement par des dizaines de milliers de fournisseurs. Carrefour suit de loin à la deuxième place : chaque jour, le leader français accueille 25 millions de clients dans une trentaine de pays dans le monde.

Des acteurs incontournables

Connues pour leurs bas prix, leurs larges parts de marché et leurs énormes volumes de vente, les enseignes de la grande distribution sont en passe de devenir des accès incontournables au marché pour de nombreux secteurs de production, dont l'alimentation et l'industrie mondiale de l'habillement. En Belgique, Carrefour, Cora et Trafic ont ainsi développé une large gamme de vêtements. Lidl et Aldi en ont fait un produit d'appel à prix cassé. La



puissance de marché ainsi accumulée par ces géants de la distribution leur confère un pouvoir d'influence gigantesque sur les filières de production et sur les habitudes de consommation. De par leur poids, ils peuvent imposer leurs conditions et leurs prix aux fournisseurs et aux consommateurs, mais aussi aux intermédiaires et à leurs propres employés. Ils peuvent également peser sur les prises de décisions politiques. Avec un seul mot d'ordre : la maximisation du profit financier à court terme.

QUAND DELHAIZE EN IMPOSE À UNILEVER

Delhaize contrôle, avec Carrefour et Colruyt, 70% du marché de la distribution en Belgique. Unilever, de son côté, dépend du seul Delhaize pour 20% de ses ventes (100 millions d'euros en Belgique). Ce que le consommateur pourra « librement » acheter en grande surface sera donc largement prédéterminé par les choix faits à ce niveau-là.

D'ordinaire, tout cela reste très discret. Mais lors des négociations annuelles d'automne 2008 entre les acheteurs de Delhaize et leurs fournisseurs d'Unilever, le courant passe mal. Et, particulièrement, au sujet des « marges arrières », ces services que la grande distribution surfacture à ses fournisseurs pour référencer leurs produits : mise en rayon, promotion par dépliants et ristournes et autres « services » plus ou moins incontrôlables, voire fictifs. [...] Une belle machine à sous puisque, rien que pour « référencer » une nouveauté, Delhaize demanderait jusqu'à 40.000 euros.

Pour compenser, Unilever posera des exigences. Mais Delhaize refusera en utilisant son « arme atomique » : début janvier 2009, la chaîne retire 250 articles Unilever de ses rayons [...] Mieux : Delhaize ira jusqu'à disposer en rayon des affichettes, mensongères et illégales, annonçant l'absence « momentanée » des articles Unilever et invitant sa clientèle à acheter des produits similaires d'une marque concurrente... La guerre de tranchées se poursuivra via des pubs belliqueuses, par médias interposés. Pour l'homme de la rue, ce déballage aura eu l'avantage de révéler le côté pile des étiquettes de prix – et les pratiques peu reluisantes des seigneurs du marché.

Gresea : « Delhaize boycotte Unilever », 20/2/2009
www.gresea.be

Prix bas, qui paie ?

Les enseignes de la grande distribution favorisent des pratiques d'approvisionnement axées sur la flexibilité maximale et les prix les plus bas de la part de leurs fournisseurs. Le rapport « Cash ! » publié par la Campagne Vêtements Propres (www.vetementspropres.be) démontre que cette attitude oriente la grande distribution vers des usines dont les propriétaires sont en situation plus

précaire ou sont moins scrupuleux que d'autres, et donc davantage enclins à accepter ces exigences. Les pressions en matière de délais et de coûts sont directement répercutées sur les travailleurs par l'utilisation croissante de travailleurs contractuels, le recours aux heures supplémentaires systématiques, non rémunérées et obligatoires et le paiement de salaires trop faibles pour vivre. Ainsi, au Bangladesh, les ouvrières qui fabriquent les vêtements vendus chez Lidl travaillent 10 heures par jour, 7 jours sur 7, pour un salaire mensuel de 34 euros.

La pression de la grande distribution se traduit également par une forte répression syndicale. Les travailleurs qui tentent de s'organiser et de défendre collectivement leurs droits sont intimidés, menacés, risquent à tout moment de perdre leur travail et de se retrouver sur une liste noire. « Si vous formez un syndicat, vous serez licenciés. C'est écrit dans la lettre d'embauche. » explique un travailleur indien. L'engagement syndical peut même, dans certains cas, coûter la vie !

À taille de géant, responsabilité de géant !

Les grands distributeurs déclarent prendre des mesures pour résoudre ces violations des droits du travail dans leurs filières d'approvisionnement. Tous font référence à un « code de conduite », participent à des réseaux d'entreprises développant des audits sociaux et échangent des informations sur la qualité sociale des fournisseurs qu'ils ont en commun.

Carrefour a par exemple réalisé 609 audits sociaux d'usines en 2007... mais ne publie aucun résultat. Wal-Mart en a pour sa part réalisé plus de 16.000. Mais ces audits sont insuffisants car ils ne font que constater les problèmes sans y remédier. Pire, la multiplication d'audits sans impact réel sur les conditions de travail contribue à banaliser cet outil et à mettre en cause sa fiabilité.

Les conséquences environnementales

Shopping, shopper, acheter... : c'est la devise de notre époque. Consommer est devenu un style de vie : « Je suis ce que j'achète. » Le choix de cette voie de croissance concurrentielle néolibérale n'affecte pas seulement les conditions sociales et les droits des travailleurs, mais également les ressources naturelles dont dépend l'ensemble de la population planétaire et qui peu à peu s'épuisent ! Les conséquences environnementales de la globalisation de l'économie (transport, énergie, surconsommation...) déstabilisent les milieux naturels et le climat. Et ce sont surtout les populations les plus pauvres et les plus vulnérables qui en souffrent déjà et en souffriront davantage dans le futur.

Les conséquences écologiques du modèle de développement actuellement mondialisé sont sources de conflits autour de la planète pour l'accès à des ressources de plus en plus raréfiées dont dépend leur survie comme la terre ou l'eau.

> www.greenpeace.org



Dans son documentaire **Le cauchemar de Darwin**, Hubert Sauper démontre à quel point la mondialisation est l'étape ultime de l'évolution de l'humanité, et comment la loi du plus fort, dans ce contexte, appliquée au système économique, provoque des catastrophes écologiques, sociales et économiques. En voici un exemple :

Tanzanie, bord du lac Victoria, fin des années 50. C'est dans cette région encore préservée jusqu'alors, que des occidentaux décidèrent d'introduire la « perche du Nil ». Mais ce poisson, consommé par les Européens et les Japonais qui en apprécient la finesse, se révéla rapidement un redoutable prédateur, transformant le riche écosystème du lac en un désert écologique : 200 espèces locales de poisson disparurent. Ceux-ci consommaient les algues du lac, qui donc se mirent à proliférer de manière incontrôlable, condamnant les populations riveraines de pêcheurs à la famine... ou à travailler en bordure des entreprises d'exportation de la perche du Nil vers nos supermarchés !

A.3. Impacts sur l'économie informelle

L'économie informelle fait référence à toutes les activités économiques de travailleurs et d'unités économiques qui ne sont pas couverts – en vertu de la législation ou de la pratique – par des dispositions formelles. Concrètement, les travailleurs, qu'ils travaillent pour leur propre compte ou non, le font sans contrat et sans protection sociale. L'essor de l'économie informelle témoigne de l'incapacité de l'économie formelle d'absorber la réserve de main-d'œuvre grandissante. Avec les récentes crises, elle devient le seul moyen de survie pour une population marginalisée croissante, en milieu urbain surtout, mais aussi en milieu rural.

Selon l'OIT, le travail informel compte pour :

- 65% du travail industriel en Asie
- 48% en Afrique du Nord
- 51% en Amérique Latine
- 72% en Afrique sub-saharienne

Ces pourcentages ne comprennent pas le travail informel dans le secteur agricole, très fréquent.

La mondialisation néolibérale a-t-elle un impact sur le secteur informel ?

Au niveau mondial, le processus de production est de plus en plus fragmenté, et les travailleurs produisent just in time (en « flux tendu ») pour des petits marchés de niche : le modèle de production de consommation de masse est en baisse et la flexibilisation est une réponse à ce type d'internationalisation du marché : travail temporaire, intérim, heures supplémentaires, équipes tournantes, etc. jusqu'à la production à la pièce hors atelier, qui est une forme d'informalisation permettant aux entreprises de contourner les législations du travail. Les exemples ne manquent pas : cou-

turières et emballeuses à domicile, collecteurs de métal, paysans contractualisés, chauffeurs indépendants... la charge des moyens de production repose sur eux.

C'est ainsi que le secteur informel contribue de façon croissante au secteur formel, mais sans profiter de ses avantages légaux. La sous-traitance des ressources humaines via des recrutements par agences extérieures fait partie du même phénomène. En Indonésie, par exemple, des dizaines de milliers de femmes sont formées au métier de bonne par des centres de recrutement et ensuite envoyées à l'étranger comme domestiques, une situation qui peut bien souvent tourner à l'enfer !

> Film *Vous êtes servis* de Jorge Leon :

www.cinemadureel.org

L'OIT, dans sa commission sur le travail domestique, a travaillé durant l'été 2010 pour faire adopter l'idée d'une convention internationale définissant les droits des travailleurs domestiques dans le monde. L'objectif étant d'arriver, à terme, à une recommandation contraignante.

L'informalisation et la flexibilisation du travail en entreprise jouent aussi sur le facteur migratoire : la disponibilité de main-d'œuvre migrante est considérée comme un avantage à promouvoir auprès des investisseurs étrangers. En Thaïlande par exemple, quatre zones furent établies aux frontières avec le Laos, la Birmanie et le Vietnam, et les travailleurs non enregistrés y sont estimés à 3 millions ! Le Thai Labour Campaign, partenaire d'Oxfam, a réalisé 6 documentaires sur le sujet, dont *Life Without Identity - a film about two million migrant workers from Burma in Thailand* > <http://vimeo.com/>

Dans ces circonstances, les travailleurs formels, informels et migrants sont montés les uns contre les autres, au lieu de pouvoir revendiquer ensemble de meilleures conditions de travail.

Du travail décent dans l'économie informelle, c'est possible ?

Des décennies de croissance en Asie n'ont pas créé suffisamment d'emplois et la concurrence entre les pays a entraîné l'économie dans une logique de flexibilisation du travail. Ainsi, 85% des Cambodgiens travaillent partiellement dans l'économie informelle : vendeurs de rue, promo girls, conducteurs de tuk tuk... Peu organisés, ils travaillent dans des conditions précaires : revenus de misère, longues heures de travail, absence totale de mesures de protection pour la santé ou la sécurité, et évidemment pas de relation formelle de « patron-employé ».

Comment dès lors améliorer le sort de ces travailleurs informels ? La suppression du secteur informel par son intégration dans le marché du travail formel serait la solution idéale, pour autant que ce dernier soit lui-même garant de bonnes conditions de travail ! D'autre part, une simple extension des réglementations du travail formel vers le secteur informel ne suffirait pas à résoudre tous les problèmes. L'amélioration des conditions de travail dans le secteur informel doit donc être envisagée de manière progressive par le développement de nouvelles formes d'organisation et par l'amélioration des appren-



tissages et formations diverses (professionnalisation, petite comptabilité, informatique, droits...). Soutenir des organisations dans les pays du Sud qui travaillent en ce sens revêt toute son importance ; c'est pourquoi Oxfam soutient IDEA (Independent Democratic Informal Sector Association) qui veille, au Cambodge, à ce que la voix des travailleurs informels soit entendue.

> www.oxfamsol.be

B. Vers plus de solidarités internationales

B.1. Solidarité Nord-Sud : le cas de l'amiante

A l'heure actuelle, l'amiante fait 100.000 victimes chaque année. Moins de 50 pays ont banni l'utilisation de cette substance mortelle, dont une infime minorité de pays pauvres.

Matériau abondant, facile à extraire et bon marché, l'amiante a été utilisé massivement dans la construction belge après la seconde guerre mondiale. Dans les années 70, la Belgique était l'une des plus grosses consommatrices d'amiante par habitant. L'entreprise belge Eternit, aujourd'hui rebaptisée Etex, a d'ailleurs été le leader mondial de la production de matériaux en amiante-ciment.

Suite à l'interdiction croissante de l'amiante dans les pays du Nord (l'amiante a été interdit en 1998 en Belgique, et en 1999 dans l'UE), Etex a multiplié les unités de production de matériaux en « fibro-ciment » dans le Sud. On en retrouve dans la plupart des pays d'Amérique latine et en Asie. Le problème de l'amiante est particulièrement crucial en Asie. En 2003, les pays asiatiques comptaient pour près de 50% de la consommation mondiale d'amiante. La croissance démographique, le développement économique et la pauvreté y forment un terrain particulièrement fertile pour l'utilisation de l'amiante dans la construction, et paradoxalement pour le désamiantage. Ceci permet aux pays du Nord de transférer les risques vers les pays du Sud. Ainsi, en Inde, dans la baie d'Alang, se trouve le plus grand cimetière de navires au monde, où 25.000 à 40.000 personnes dépecent et désamientent jour après jour des navires, dans des conditions de pollution extrêmes.

Les ouvriers asiatiques sont très mal informés des risques de l'amiante. Face à cette prolifération de l'usage de l'amiante et à ses conséquences dramatiques, les syndicats asiatiques ont décidé de passer à l'offensive. Progressivement, des réseaux se créent entre les pays pour échanger informations et expériences, et des associations s'unissent pour médiatiser le problème.

La transnationale de l'amiante **Etex** a son siège principal à Kapelle-op-den-bos, un village proche de Malines. C'est dans ce village qu'a grandi Éric Jonckheere. « Mon père étant ingénieur chez Eternit. Nous habitons juste à côté de l'usine. A l'époque, la vie là-bas était un vrai petit paradis », se souvient-il. « Mais ce paradis s'est révélé être un enfer. A 59 ans, mon père est décédé d'un mésothéliome, un cancer incurable et foudroyant de la plèvre (poumon). Trois ans plus tard, ma mère disparaissait également de la même maladie. Puis se fut le tour de mes frères Pierre-Paul en 2000, et Stéphane il y a quelques mois... » La cause de ces décès en cascade ne fait aucun doute. En contact permanent avec l'amiante de l'usine, les membres de la famille Jonckheere ont tous été contaminés à des taux très élevés.

Aujourd'hui, Éric Jonckheere est président de l'**Association belge des victimes de l'amiante** (ABEVA). En avril 2009, l'AMRC (Asia Monitoring Resource Centre), organisation partenaire d'Oxfam-Solidarité, a organisé un congrès international sur l'amiante à Hong Kong. Avec l'appui d'Oxfam-Solidarité, Eric Jonckheere s'est rendu à ce congrès pour témoigner de son expérience en Belgique et échanger des informations.

> Association Belge des Victimes de l'Amiante :

www.abeva.be

> Réseau international de lutte contre l'amiante
Ban Asbestos, branche française :

<http://ban-asbestos-france.com/>

B.2. Solidarité Sud-Nord : le cas du lait

Lorsque la crise du lait éclata en 2009, les ONG belges, les syndicats, les organisations de consommateurs, ainsi que de nombreuses organisations paysannes d'Afrique s'étaient mobilisés pour soutenir les revendications légitimes des producteurs laitiers engagés dans la « grève du lait ». Défendre un prix juste et rémunérateur pour les productions des paysans du Nord, comme pour les agriculteurs et paysans du Sud, était et est toujours une demande légitime et fondée, vu la dégringolade des revenus de la production du lait.

Producteurs du Nord et du Sud victimes de la dérégulation

Mais les organisations du Nord et du Sud se mobilisent surtout parce qu'à la source de la crise du lait, il y a cette volonté manifeste de la Commission européenne de déréguler davantage le marché laitier, à travers une augmentation progressive des **quotas** dont la **suppression** totale est prévue pour 2015 - politique favorable aux productions laitières de type agro-industrielles mises en œuvre par les multinationales comme Nestlé ou Danone.

Cette augmentation de la production – qui ne peut être écoulee sur le marché interne, étant donné que l'Union se trouve déjà dans une situation de surproduction structurelle – ne réglera pas le problème de prix rémunérateurs



et stables. Le prix ne permet toujours pas de couvrir les coûts de production d'un grand nombre de petits producteurs européens.

Cette surproduction est exportée à l'aide de **subsides à l'exportation** dont bénéficient d'abord les industries pour leurs produits transformés. C'est ainsi que le lait en poudre, par exemple, inonde les marchés du Sud à des prix défiant toute concurrence. Ces exportations en-dessous des coûts de production ont donc aussi renforcé les inextricables problèmes auxquels font face les producteurs laitiers des pays du Sud pour développer leurs propres filières laitières et vendre leur lait sur les marchés locaux... Les ONG dénoncent ces conséquences désastreuses sur les marchés agricoles du Sud et s'opposent à « exporter » les conséquences de la dérégulation des marchés laitiers. Quel sens y a-t-il à soutenir les efforts des organisations paysannes des pays du Sud pour développer leurs productions locales, via l'aide au développement, si cette même production est mise à mal par une politique agricole qui produit des excédents ?

- > Voir article complet sur www.oxfamsol.be/
- > Plate-forme Souveraineté Alimentaire: www.pfsa.be
- > Fédération Wallonne de l'Agriculture (syndicat agricole) : www.fwa.be
- > Via Campesina, mouvement mondial de paysans de 69 pays, fondé à Mons (Belgique) en 1993: <http://viacampesina.org/fr>

Des producteurs du Sud se sont mobilisés et ont apporté leur soutien à leurs homologues du Nord

Madame Gariko est agricultrice et propriétaire d'une mini-laiterie en périphérie de Ouagadougou, au Burkina Faso. Grâce à sa mini-laiterie, elle transforme chaque jour plusieurs dizaines de litres de lait frais (lait caillé...) qu'elle revend ensuite tant bien que mal sur le marché de Ouagadougou. Elle est également présidente de l'Union des Mini-laiteries et Producteurs de Lait du Burkina (UMPL-B). Voici sa position :

« Nous comprenons et sommes sensibles aux problèmes des agriculteurs laitiers européens lorsqu'ils manifestent leur mécontentement en déversant des milliers de litres de lait frais dans les champs, en guise de protestation. Ils ont exactement la même revendication que nous : obtenir un prix équitable lorsqu'ils vendent leur lait. Leurs problèmes sont les nôtres. Nous dénonçons les mesures politiques de libéralisation des marchés qui affectent tant les producteurs laitiers belges ou européens que ceux du Sud, burkinabés ou africains. Des changements de politiques sont absolument nécessaires, pour assurer une meilleure régulation des productions dans le nord, limiter les exportations vers le sud et garantir la sauvegarde de l'agriculture à taille humaine. Ceci afin de stopper les effets pervers de la mondialisation qui ne profite qu'à l'agro-business. Au Burkina Faso comme en Belgique, il est temps de donner la priorité à la production locale, d'encourager l'agriculture familiale et paysanne et de promouvoir les entreprises agricoles locales, source d'emplois locaux. »

En effet, augmenter les volumes de produits exportés à bas prix provoque la faillite de la petite paysannerie du Sud. De même qu'au Nord, les paysans sont obligés de produire à bas prix pour l'industrie d'exportation. Une mondialisation en forme de véritable cercle vicieux, suscitant des réactions tant au Sud qu'au Nord !

- > Campagne d'Oxfam sur le lait : www.oxfamsol.be/lait/
- > Dossier d'Oxfam sur le lait : www.oxfamsol.be

B.3. Solidarité Sud-Sud: le cas de Triumph

Asie du Sud-Est : travailleuses à la trappe

En Asie du Sud-Est comme chez nous, les fermetures d'entreprises et les licenciements font rage. Là-bas, cette situation affecte principalement les femmes, avec des impacts désastreux sur leur situation socio-économique générale. > www.oxfamsol.be

En juin 2009, la multinationale de lingerie **Triumph** licencie 3.651 ouvriers (pour la plupart des femmes) en Thaïlande et aux Philippines. Motif invoqué : la crise économique. Les employés, qui travaillaient pour Triumph depuis parfois 10 ou 20 ans, s'estiment lésés : si l'entreprise se porte si mal, pourquoi vient-elle d'ouvrir deux nouvelles unités de production en Thaïlande ? Pour les syndicats, l'affaire est claire : Triumph profite de la crise pour délocaliser vers des régions où la présence syndicale est moins forte.

Pendant ce temps, les gouvernements ferment les yeux. En Thaïlande, des centaines d'ouvrières de Triumph ont été jusqu'à camper huit mois durant dans le ministère du Travail pour réclamer justice. Elles n'ont obtenu que la promesse de recevoir 250 machines à coudre pour mettre sur pied leur propre affaire. Elles ont dès lors créé une coopérative du nom de Try Arm et produisent aujourd'hui de la lingerie selon des modèles similaires à ceux de Triumph, et ce pour une fraction des prix pratiqués par la multinationale > www.tshirtspropres.be.

Si la lutte des travailleuses de Triumph a bénéficié de l'attention de nombreux militants, ONG et syndicats en Europe, dans leur propre pays, leurs efforts ont été ignorés, voire désapprouvés. Une ancienne employée s'indigne : « Les gens ne semblent pas réaliser l'impact de ce licenciement sur notre vie. Nous étions les seuls gagne-pain de la famille. Ces licenciements affectent toutes les personnes que nous soutenions. »

Une dépendance qui pèse

Le cas Triumph n'en est malheureusement qu'un parmi tant d'autres, controversés ou pas. Rattrapée par la crise économique, l'Asie du Sud-Est a vu sa croissance économique tomber de 6,5% en 2007 à 1,3% en 2009. La raison est simple : ces pays dépendent fortement des industries d'exportation (textile, électronique...) et donc de la demande des pays occidentaux. La crise ayant fait chuter celle-ci, l'impact sur ce secteur a été immédiat. Les premières concernées par les fermetures d'usines en Asie sont les femmes. Elles représentent en effet l'écrasante majorité des travailleurs dans les industries orientées vers l'exportation. Mal rémunérées, elles envoient généralement une bonne partie de leurs revenus



à leur famille restée à la campagne. Elles économisent donc très peu et tombent vite dans une situation précaire après un licenciement.

> www.vetementspropres.be

Ces femmes ne sont cependant pas restées les bras croisés ! Après s'être constituées en syndicat – ce qui représente déjà toute une lutte dans un pays comme la Thaïlande – elles sont parties à la recherche d'appuis internationaux. Ce qu'elles ont trouvé, non seulement au travers d'organisations comme Oxfam, mais aussi au sein de mouvements de solidarité entre travailleurs du Sud.

Une réunion a, par exemple, été organisée entre la leader syndicale thaïlandaise Jitra Cotshadet de « Triumph International Thaïlande Labour Union » et son homologue philippine Isabelita dela Cruz de « Triumph International Philippines, Inc. ». Elles ont alors porté ensemble des revendications communes, reprises dans ce communiqué : « Nous, travailleurs de Triumph International [...] condamnons fermement l'injustice qui nous est faite par la multinationale Triumph International, dont le siège est se trouve en Allemagne [...] » Cette action de solidarité entre travailleurs de deux pays du Sud est une réaction efficace aux politiques de délocalisation des multinationales.

> Une pétition de soutien est proposée en ligne : www.amrc.org.

4. Alternatives pour une autre mondialisation

A. Le mouvement altermondialiste

Le mouvement altermondialiste est apparu pour la première fois de façon massive en 1999 à l'occasion de la Conférence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) tenue dans la ville de Seattle, aux États-Unis. Des groupes de militants du monde entier se sont rendus à Seattle pour bloquer les rues et empêcher les dirigeants de l'OMC de poursuivre les négociations. Les images de cette énorme mobilisation ont fait le tour du monde et ont montré, pour la première fois, l'existence d'un mouvement mondial organisé contre le manque de transparence de l'OMC et la marchandisation du monde.

Néanmoins, ce mouvement reconnaît qu'un processus de mondialisation peut offrir aussi des effets positifs mais seulement s'il respecte la nature et l'être humain. C'est pour cela qu'il porte la dénomination de « mouvement altermondialiste », et non « antimondialiste ». Le mot d'ordre de ce mouvement est clair : **un autre monde est possible !** Un monde capable d'offrir à chaque être humain une vie digne et de qualité.

A travers des rassemblements massifs, ce message est rappelé chaque fois que les dirigeants mondiaux (OMC, FMI, BM, UE, G8, Conférences de l'ONU sur les changements climatiques...) se réunissent.

Le mouvement altermondialiste ne se limite pas à dénoncer et critiquer : il propose aussi des alternatives. Une intense réflexion anime le mouvement, notamment lors du **Forum Social Mondial** (FSM) annuel, qui a eu lieu pour la première fois à Porto Alegre au Brésil en 2001. Des mouvements sociaux venus des cinq continents s'y retrouvent chaque année, tels que le Mouvement des Sans-Terre du Brésil et le mouvement féministe du Québec. Parallèlement aux FSM sont nés des forums sociaux continentaux, nationaux et locaux. La Belgique aussi a son propre forum social.

Les Forums sont là pour permettre d'échanger des idées et des expériences. Des réseaux d'échange se créent et les gens accèdent à une vision plus globale des problèmes. C'est fondamental pour renforcer les luttes et pour assurer une prise de conscience collective. Les thèmes abordés portent sur la justice sociale, la démocratie, l'économie solidaire, la paix, les droits des peuples, la souveraineté alimentaire, l'écologie... Quelles alternatives concrètes à la mondialisation actuelle? Et comment arriver à mettre en place un autre monde, tous ensemble ?

Après dix ans d'existence, le FSM commence à perdre son élan premier. Peut-être va-t-on vers la fin des Forums tels qu'on les connaît, car l'organisation de telles réunions mondiales est extrêmement lourde.

Cependant, obtenir des changements en vue d'un monde meilleur reste un combat de tous les jours. L'action des mouvements sociaux reste fondamentale pour faire avancer les revendications de progrès et de justice. Mais devant faire face à une dynamique néolibérale extrêmement puissante, les mouvements sociaux ont aujourd'hui à réinventer leur rôle, en l'inscrivant plus que jamais dans le cadre de la solidarité Nord-Sud.

> Forum Social de Belgique :

www.wsf.be/

> Forum Social Mondial :

www.forumsocialmundial.org

> Trimestriel Globo d'Oxfam sur les mouvements sociaux :

www.oxfamsol.be/

Les « **flash mobs** » sont une nouvelle forme de mobilisation très en vogue. Via internet, ces « mobilisations éclairs » rassemblent un maximum de personnes dans un lieu public pour une action convenue au préalable. Certains mouvements sociaux ont repris cette technique, parfois dans plusieurs villes/pays en même temps, pour faire passer leurs messages.

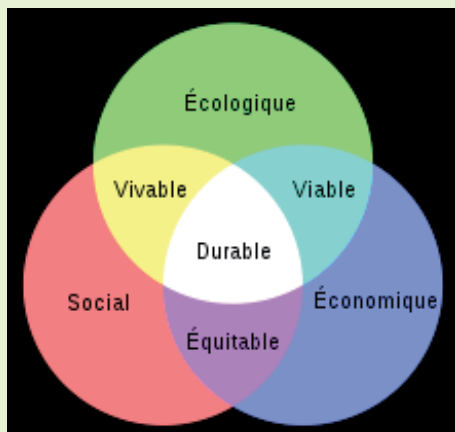
> 10.000 jeunes au Canada font une « flash dance » pour rappeler leurs messages au G8 et au G20 :

www.youtube.com/

> 10.000 participants ont dansé pour le climat sur les plages d'Ostende en 2009 : www.youtube.com/



B. Quels modèles de développement ?



« Le développement durable est une nouvelle conception de l'intérêt public, appliquée à la croissance économique et reconsidérée à l'échelle mondiale afin de prendre en compte les aspects environnementaux et sociaux d'une planète globalisée. » (Wikipedia)

Les inégalités ne sont pas générées par le développement lui-même mais par un système économique qui détourne la croissance de sa finalité sociale. La revalorisation du travail pourrait être un levier de sortie de crise : mais c'est la mise en concurrence des travailleurs à l'échelle mondiale, et donc leur dévalorisation, qui permet la course aux délocalisations.

> *Comment passer d'une société de l'abondance (pour certains) à une société de la sobriété (pour tous) ? Pp 41-45, Altermondes hors-série. Printemps 2010 : interview de Jean-Pierre Sotura*

La contradiction entre intérêts écologiques, ceux des entreprises, et ceux des salariés n'est qu'apparente.

Si on veut gérer les ressources naturelles de manière durable, on est obligé de remettre le modèle actuel de production et de consommation en question, car il ne fonctionne que par la surexploitation des ressources naturelles et humaines. Une large frange des travailleurs est surexploitée au niveau professionnel et en même temps maintenue dans un niveau de sous-consommation. La même logique amène des masses de jeunes au chômage et des masses de pétrole sur les plages. Il n'y a pas de contradiction entre traiter les questions environnementales et traiter les questions sociales car elles relèvent du même système de disfonctionnement.

Pour la décroissance des inégalités sociales : l'humain au centre des préoccupations

• L'importante crise économique en cours depuis 2008 a eu des impacts sur l'emploi, et les questions financières arrivent au cœur du problème : si on veut maintenir des rentabilités à 2 chiffres, la seule reconversion de l'économie vers une économie verte ne réduira pas la pauvreté.

• Il faut repenser une croissance riche en emplois et qui conserve en même temps la planète. La croissance verte seule n'est pas intéressante, il faut un changement culturel et exiger une solidarité inconditionnelle pour les milieux défavorisés piégés par les logiques de consommation. Le modèle capitaliste (même vert) fait des pauvres la variable d'ajustement.

• L'économie internationale est fondée sur le pillage à bas prix des pays pauvres par les multinationales : il faut un encadrement législatif, international et contraignant (actuellement on produit une quantité de textes de loi qui ne sont pas appliqués) ainsi qu'un redéveloppement des économies plus localisé.

> www.relocalisons.org

> www.slowfood.fr

> www.uneseuleplanete.org

• Le débat entre croissance et décroissance est faux : il y a des secteurs et des régions où la croissance est nécessaire, et d'autres où il faut décroître. Il faut opposer le « pouvoir vivre » au « pouvoir d'achat ». Non pas consommer pour aider certains à profiter, mais relever les salaires les plus bas pour répondre aux besoins essentiels des individus et « vivre mieux ».

> *Ecologica* d'André Gorz, Ed. Galilée, 2008.

> La simplicité volontaire contre le mythe de l'abondance de Paul Ariès, Ed. la Découverte

> Décroissance et simplicité volontaire : www.lalibre.be/

Quelles alternatives ? Moins de biens, plus de liens : solidarité !

En 2010, dans le cadre de la seconde année de campagne sur le travail décent, Oxfam-Solidarité et ses alliés de la Coalition pour le travail décent entendent exiger des responsables politiques belges et européens :

- qu'ils fassent du travail décent une priorité dans leur politiques internationales (commerce, coopération, investissements...);
- qu'ils contraignent les entreprises à respecter les droits des travailleurs à tous les niveaux de la chaîne de production (obligation de transparence);
- qu'ils mettent tout en œuvre pour éradiquer la spéculation financière (lutte contre les paradis fiscaux, régulation des fonds d'investissement...).

> Trimestriel *Globo* d'Oxfam, juin 2010 :

www.oxfamsol.be



C. Quelle orientation professionnelle ?

La mondialisation doit donc revêtir un aspect plus constructif, positif, durable et solidaire. La question est d'amener les jeunes vers une réflexion d'intégration de leur propre futur avec celui d'une société plus durable. Les exemples ci-dessous ouvrent quelques pistes de réflexion en ce sens.

« Quand je serai grand, je veux un travail responsable ! »

Certains savent déjà très tôt ce qu'ils veulent faire plus tard, d'autres hésitent longtemps avant de choisir leur future profession. Une fois le choix effectué, il est peut-être bon de réfléchir à la manière dont on veut exercer sa profession. Il est possible d'exercer presque toutes les professions de façon durable et solidaire. Cela implique de tenir compte des conséquences de ses actes sur le plan écologique, social et économique. Dans la vie professionnelle aussi, il est donc possible de s'impliquer pour l'environnement et la société.

Quelques exemples:

- **Coiffeur/coiffeuse** : Cette profession créative et sociale permet de rendre les gens heureux en s'occupant de leur apparence. Malheureusement, les produits chimiques que les coiffeurs utilisent ne respectent pas toujours l'environnement. Actuellement, il existe pourtant de nombreuses alternatives : des produits biologiques et inoffensifs pour la nature. Ouvrir un salon de coiffure et participer à un environnement durable ? C'est possible !
- **Banquier** : Le goût des chiffres et de la finance ? Prudence ! Certaines banques ont des pratiques peu recommandables. Elles investissent dans le trafic d'armes, dans des sociétés qui ne respectent pas l'environnement, etc. afin de toucher le plus vite possible des bénéfices sur les actions. Avant de se lancer, autant faire des choix éclairés. > www.secretsbancaires.be
Là aussi, il existe des alternatives durables. La banque Triodos, par exemple, investit uniquement dans des projets durables. En tant que banquier, les responsabilités ne manquent pas, et il s'agit de faire le bon choix, quitte à fonder sa propre banque alternative!
- **Créateur de mode** : la veine créative ? Envie de créer sa propre ligne de vêtements ? Le monde de la mode ne manque pas de vêtements excentriques et glamour. Mais ces vêtements cool ont souvent un côté moins reluisant : ils traitent en effet les matières avec des produits chimiques. De plus, les vêtements bon marché et à la mode sont souvent fabriqués dans des conditions avilissantes. En tant que créateur, il est cependant possible de choisir de travailler avec des matières écologiques, de vérifier les conditions de travail chez les fournisseurs et d'exiger que les vêtements soient fabriqués dignement. Ou alors, travailler avec des vêtements de seconde main ? Des sacs de couchage changés d'un coup d'aiguille en vestes branchées, des jupes uniques à motifs délirants... et dans des ateliers d'économie sociale? Tout est possible ! > www.oxfamsol.be

D. Que faire avec les jeunes, suite à la visite de l'atelier Mondiapolis ?

- La participation au **concours** « pour une autre Mondialisation » constitue un outil pédagogique de réflexion durant et après l'atelier : les jeunes doivent y réaliser une synthèse et une analyse des informations reçues et se projeter dans des interpellations et des solutions.
- La discussion autour de l'« **Arbre des possibles** » réalisée en atelier peut être approfondie en classe, sur base des différents textes et supports disponibles sur www.oxfamsol.be/basta (Labyrinthe du journal Mondiaflash téléchargeable)
- La farde « **Passé à l'acte** » distribuée en fin d'atelier suggère toute une série de pistes d'action, adresses intéressantes, points de contact et d'information. Invitez les jeunes à l'utiliser régulièrement.
- Les jeunes motivés pour s'engager plus concrètement peuvent rejoindre le réseau de jeunes d'« **Oxfam-en-Action** » sur www.oxfam.be/action ! Ils pourront participer à des manifestations, monter des actions médiatiques, discuter avec les festivaliers, suivre des formations, collaborer à des émissions radio ou télé... bref, entrer en action ! Leur mot d'ordre ? « Le monde te secoue, secoue-toi ! »

N'hésitez pas à nous contacter :

Carrefours du Monde
Rue des Quatre Vents, 60
1080 Bruxelles
basta@oxfamsol.be
02/501 67 12

